

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale**

Band (Jahr): **69 (1955)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de 3 chevrons d'argent (Neuchâtel) et d'azur à un stéthoscope brochant en pal sur une flamme à saigner et un bistouri posés en sautoir, le tout d'argent ; l'écu est posé sur un bâton d'Esculape, dieu guérisseur des Grecs (fig. 10).

La composition de cet emblème est excellente et nous sommes heureux que notre ami, M. le Dr O. Clottu, qui l'a dessiné, ait pu obtenir son adoption.

L. J.



Fig. 10. Nouvel emblème de la Société Médicale Neuchâteloise.

**CANADA. — St-Jean de Terre-Neuve** (St-John's, Newfoundland). — Les armes de la Ville de St-Jean, capitale de Terre-Neuve, sont : *de gueules à l'agneau pascal d'argent, portant la bannière à la croix, entre trois coquilles du second. En chef, une vue du Déroit de St-Jean avec un bateau faisant route à l'entrée, le tout au naturel* (all proper) *à la base du chef, l'inscription « Ye Matthew 24th June MCCCXVII ».*



Fig. 11. Ecu de St-Jean de Terre-Neuve.

Ces armes sont employées depuis bientôt 50 ans, sans être immatriculées, donc elles ne sont presque pas autorisées.

L'agneau pascal symbolise saint Jean Baptiste, patron de la cité et des deux cathédrales (catholique et anglicane). Les coquilles sont peut-être un symbole de pèlerinage. La vue en chef, avec l'inscription, rappelle la découverte du lieu à la St-Jean, 1497.

La composition des armes de St-Jean est l'œuvre en grande partie de l'archevêque Howley. La même vue du Déroit figure aussi en chef dans les armes de l'archevêque Roche, qui succéda à Howley en 1914 à l'archevêché de St-Jean de Terre-Neuve.

L. Joner.

## Bibliographie

SCHABINGER FRHR. VON SCHOWINGEN K. E. **Der Reichshof Kriessern und Die von Schowingen im Rheintal.** Ein Beitrag zur Rechts- und Siedlungsgeschichte. Freiburg i. B., 1954.

Der aus der Kurpfalz stammende, seine Herkunft aus dem st.gallischen Rheintal herleitende Verfasser hat in langjährigen Studien versucht, seinen Stamm in Verbindung mit dem rheintalischen Bauerngeschlecht Schabinger zu bringen, was nicht ausgeschlossen sein mag, aber von ihm unbewiesen bleibt. Dann aber verirrt er sich in einem Gestrüpp von Annahmen, Vermutungen und Fehlschlüssen, aus dem er schliesslich die Edelfreiheit eines Geschlechtes konstruiert, das seinen Namen « Die von Schowingen » von einem angeblichen Herrenhofe Schabingen übernommen haben soll. Unwillkürlich drängt sich dem Leser der Gedanke auf, diese These möchte irgendwie dazu dienen, den heutigen Adelstitel des Autors zu untermauern. Leider versagt diese genealogische und ständische Ableitung völlig. Ebenso ist auch die Behauptung eines Zusammenhanges mit der stadt-st.gallischen patrizischen Familie Schobinger, die 1623 in den Briefadel erhoben wurde, ganz unbegründet. Neben diesen genealogischen Irrgängen, die den dritten Teil des Buches beanspruchen, untersucht der Verfasser in den Abschnitten I und II des Hauptteiles rechtshistorisch die Verhältnisse des Hofes Schabingen bei Eichberg im Rheintal, dessen Namen abgegangen ist. Auf Grund von Holznutzungsrechten und andern Indizien glaubt er dort die Spuren einer alten Markgenossenschaft und eines Hochgerichtes entdeckt zu haben. Fast alle Argumente dieser Ableitung beruhen auf falscher Auslegung und Ueberinterpretation der zahlreich angezogenen Quellen und sind daher abzulehnen. Hierzu wird ein berufener Fachgelehrter in der Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte Stellung beziehen. So bemüht und tief bedauerlich es für einen Rezensenten ist, zu einer vernichtenden Kritik zu gelangen, muss es doch als Pflicht erachtet werden, die Fachwelt auf ein verfehltes Werk aufmerksam zu machen, um zu verhüten, dass Verwirrungen gestiftet wird.

A. Bodmer.

H. STANFORD LONDON. **The Queen's Beasts**, 1 vol. 56 p., Newman Neame éd., Londres 1954.

Cet élégant volume, dont la présentation typographique est parfaite, est l'une des nombreuses publications suscitées par le Couronnement.

Avec ce bestiaire royal, nous pénétrons dans un domaine peu exploré, quasi-mythologique, où l'allégorie et l'héraldique se côtoient et s'allient dans des traditions fort anciennes. Ces animaux étonnants et bizarres, tenant également de la devise figurée (emblème, « badge ») et du support, étaient les attributs personnels de certains grands seigneurs ou ceux d'une maison ancienne dont la reine est l'héritière lointaine. Pour chacun d'eux l'auteur — dont nos lecteurs connaissent la science et l'infatigable travail de recherches — a reconstitué l'histoire, en a retrouvé l'origine et en explique la transmission jusqu'à la souveraine actuelle. Cette étude historique d'un grand intérêt est complétée par un tableau généalogique sur les pages de garde du livre.

Une partie de ce bestiaire a figuré en bonne place au couronnement, décorant les abords de l'Abbaye de Westminster où il formait une garde impressionnante de grandes figures très pittoresques, tenant chacune un écu. Avec cette décoration originale, c'était reprendre avec bonheur une ancienne coutume puisque cette même faune décore les contreforts et les galeries extérieures de la Chapelle de St. George à Windsor (v. ci-dessous) et existait aussi devant les entrées de plusieurs château royaux.

Ce texte, passionnant pour tout héraldiste, est richement illustré : les photographies des 10 sculptures qui décoraient Westminster montrent le remarquable parti que le sculpteur (James Woodford) a su tirer de ces sujets, alliant avec beaucoup d'art un hiératisme classique à une facture très moderne. A chacune de ces bêtes, on a consacré de plus une planche en couleurs où le sujet est traité de façon certes originale... mais à notre avis trop crue et assez loin de l'harmonie qui devrait être celle de toute composition héraldique, même la plus moderne ; le style de ces peintures nous paraît mieux fait pour la décoration murale ou pour l'affiche que pour l'illustration.

Cette dernière critique ne constitue que l'expression d'un regret personnel ; elle ne doit rien ôter à la valeur documentaire et iconographique de cette remarquable publication qui fait honneur aux héraldistes anglais et à la Shell Petroleum Co., grâce à l'appui de laquelle ce livre a vu le jour.

\* \* \*

Dans une autre publication (*The King's Beasts on St. George's Chapel*, in Ann. Reports, The Society of the Friends of St. George's Chapel, Windsor, 31.12.1953), H. S. London raconte l'histoire mouvementée du bestiaire royal qui décore les contreforts et les galeries extérieures de la chapelle de l'ordre de la Jarretière.

Les figures originales du XVI<sup>e</sup> siècle, supprimées au siècle suivant, ont disparu. Lors de la restauration de 1920, on en a fait de nouvelles dont plusieurs sont reproduites. Ces clichés permettent de se rendre compte de l'excellence de ce travail décoratif qui s'harmonise parfaitement avec l'architecture du sanctuaire. Dans le texte, on retrouve l'histoire de quelques-uns de ces animaux, dont certains ne figurent pas dans le volume cité ci-dessus.

Il s'agit là d'une excellente et brève mise au point d'un sujet fort intéressant ; on y retrouve les qualités d'historien et d'héraldiste de l'auteur.

\* \* \*

*The Roof-Bosses in St. George's Chapel, Windsor*, par C. J. P. Cave et H. Stanford London (extrait de *Archaeologia*, XLV, 1953).

Cette monographie donne l'histoire et la description des multiples clés-de-voûte et culs-de-lampe qui décorent, avec une fantaisie déconcertante, la Chapelle de St. George. Ces sculptures si variées datent de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Plusieurs d'entre elles sont armoriées alors que d'autres portent des devises figurées, entourées pour la plupart de la jarretière des chevaliers de l'ordre fondé par Edouard III. L'identification de ces emblèmes, souvent particulièrement cryptiques, n'a été possible que grâce à l'érudition des auteurs. Une fois de plus, on voit ici combien la connaissance de l'héraldique est utile à l'historien et à l'archéologue.

Les illustrations (80 figures) donnent une excellente image de ces charmants motifs décoratifs, dont chacun est riche de signification historique et de valeur documentaire.

C'est là encore un beau travail que nous livrent les auteurs. Nous sommes heureux d'en féliciter H. S. London (qui y a mis la touche finale après la mort de C. J. P. Cave).

\* \* \*

*Some Medieval Treatises on English Heraldry* (The Antiquaries Journal, XXXIII, 1953, Nos 3 et 4), par H. S. London, donne une liste de 19 traités manuscrits dont quelques-uns seulement ont été publiés. Cette étude critique d'un riche matériel documentaire situe chacun

de ces ouvrages en en donnant les principales caractéristiques. Tous sont d'un grand intérêt, bien que leur valeur artistique et historique soit inégale. C'est l'occasion pour l'auteur d'apporter une nouvelle contribution importante à l'étude de l'héraldique médiévale anglo-saxonne et en particulier de discuter plusieurs points intéressants et curieux de terminologie.

De telles études constituent un grand enrichissement de nos connaissances de l'un des sujets les plus passionnants du blason.

\* \* \*

Il nous plaît enfin de signaler encore deux articles du même auteur, parus dans « The Coat of Arms », 1953, sur des sujets de terminologie et d'histoire héraldique (« *Notes and Reflexions on Hope's Grammar of English Heraldry* » et « *Lion Guardant or Reguardant* ») qui intéresseront tous ceux qui connaissent ces aspects de l'héraldique anglaise. Malgré leur intérêt, ces articles sont trop spéciaux pour que nous les analysons plus en détail ici.

\* \* \*

Avant de terminer cette revue de quelques œuvres de notre collègue anglais, qu'il nous soit permis de signaler à nos lecteurs que Mr. H. Stanford London, membre de notre Société, a été promu récemment aux fonctions de « Norfolk Herald Extraordinary ». Nous sommes heureux de le féliciter de cette juste récompense à ses beaux travaux. *Michel Jéquier.*

HERVÉ PINOTEAU. **Héraldique Capétienne** to. I. Paris 1954 (Collection *Les Cahiers nobles* vol. 1).

Tous ceux qui ont feuilleté l'Histoire de la Maison de France du P. Anselme ont apprécié la documentation héraldique, excellente pour l'époque, que lui avait fournie Vyon d'Hérouval. C'était une œuvre de pionnier que l'on souhaitait voir reprendre à la lumière des documents mis au jour depuis deux siècles.

Le baron H. Pinoteau a entrepris ce travail et, dans un premier fascicule, étudie l'Héraldique des aînés de la Maison de France. Très averti des plus récentes études sur la symbolique de la Fleur de Lis, il en fait la synthèse comme image du pouvoir royal, en même temps que figure mariale et, aux yeux de l'ancienne Egypte, symbole de fécondité.

Signalons que ces éléments originaires n'épuisent pas l'interprétation de ce symbole, puisqu'un traité de blason, datant de 1370 environ, voit dans les 3 pétales unies par un anneau l'union des 3 Etats du royaume. Couleur mariale également le bleu, tandis que le violet des vêtements du sacre se rattache au protocole de l'ancienne Byzance.

Successivement sont examinées les armoiries complètes des chefs et fils de la Maison de France jusqu'à l'époque contemporaine ; dans un second volume, suivront les blasons des rameaux cadets.

On ne peut que souhaiter le meilleur succès à ce monument d'érudition, fruit de vastes recherches et qui fait le plus grand honneur à son auteur, non moins qu'à son éditeur.

*P. A. E.*

**A Roll of Arms** (part VI). Boston 1954.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, nombre d'Américains désireux de porter des armes, feuilletaient un armorial anglais et adoptaient le blason de quelque homonyme. Plus scrupuleux, d'autres s'adressèrent aux Collèges d'Armes anglais dont, selon Cassans, ils étaient parmi les principaux clients.

En 1864, la Société historique et généalogique de *New England* désignait une commission chargée de vérifier et enregistrer les armoiries ; celle-ci n'a cessé depuis 90 ans de travailler de la manière la plus heureuse et, en novembre 1952, enregistrait son 450<sup>e</sup> blason.

La sixième liste (1946-1952) vient de paraître ; elle comprend 72 armoiries fort bien dessinées. On signalera les armes *Agassiz* (Suisse), *Potier de la Morandière* (France), *Lucas* (de St-Malo), *v. Kaltenborn* (Hesse) et celles de Mrs. *Patterson* et *Harris*, nées princesses de *Hohenzollern*.

Plusieurs de ces blasons ont été enregistrés par les Collèges de Grande-Bretagne qui, on le sait, se reconnaissent compétents lorsqu'il s'agit de descendants d'émigrants britanniques.

*P. A. E.*

H. CUNY. **Les ducs français en 1954**. Les Cahiers Nobles, III, Paris 1954.

Depuis quelques décades la noblesse française semble, enfin, se préoccuper d'endiguer les flots de faux nobles qui risquaient de la submerger. Ainsi ont paru quelques bons ouvrages

cherchant à établir des listes de familles authentiquement nobles. Aux ducs français, subsistant en 1954, Mr. Cuny vient de consacrer un travail fort poussé qui étudie l'origine de chacun des 38 titres réguliers, des 5 titres de courtoisie et des 6 de création personnelle.

Pour les premiers, 18 sont d'Ancien Régime ; 9 du Premier Empire ; 9 de la Restauration et 2 du Second Empire. Sont donnés les seize quartiers de chaque Duc et les huit de l'héritier présomptif ainsi que ses armoiries et devise.

C'est là un travail exhaustif, tout à fait remarquable qui n'intéressera pas que les généalogistes.

P. A. E.

**MARQUIS DE VILLAREAL DE ALADA. La Extinguida Orden de San Lazaro de Jerusalem (1953). Una legenda del Siglo XX (1954).**

Dans l'excellente revue madrilène *Hidalguia* ont paru ces deux études, aujourd'hui tirées à part. Dans la première, l'auteur étudie avec une grande érudition l'histoire de l'ordre de Saint-Lazare et sa survie en France jusqu'à la Révolution de 1830. Les lecteurs suivront avec intérêt cet historique ; la question du conflit entre une législation nationale et une institution comme un ordre soit supranational, soit même dynastique, pose des problèmes plus complexes que ne le pense l'auteur, et sur lesquels on ne manquera pas de discuter.

Nul, par contre, ne contestera la médiocre qualité morale des rénovateurs de l'Ordre qui, mieux que de simples chevaliers d'industrie, sont dépeints comme de vulgaires industriels de chevalerie.

La seconde étude est non moins instructive ; elle expose la métamorphose d'un modeste espagnol, Eugène LASCORZ, fils d'employés, et d'origine médiocre, en Eugène LASCARIS COMNÈNE, Altesse Impériale, dont la titulature dépasse trois pages, et qui distribue dignités et décorations.

O. Z.

**LADISLAO DE LASZLOCZKY : Gli stemmi e i sigilli dei principi vescovi di Bressanone.**

Estratto da « Cultura Atesina » V-VI (1951-1952). Bolzano 1953.

Cette importante monographie des armoiries et sceaux des évêques de Brixen nous intéresse particulièrement car, à côté des armoiries, elle donne une très belle et complète série de sceaux allant du début du XII<sup>e</sup> siècle à l'époque actuelle.

Sur le plus ancien sceau (1120) l'évêque est représenté debout tenant la crosse de la main droite et un livre de la gauche ; il est tête nue. Sur les sceaux suivants l'évêque est assis et presque toujours coiffé de la mitre. Dès 1220 la crosse est tenue de la main gauche, la droite bénit ou tient un livre. Les sceaux épiscopaux, ronds au début, sont en navette dès 1205. Cette forme avait été adoptée 10 ans plus tôt par un évêque élu. La série montre plusieurs sceaux d'élus. Celui-ci est toujours debout, nu tête, les bras écartés ou tenant un livre. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle apparaissent les arcatures gothiques qui ne se généraliseront qu'au cours de la seconde moitié de ce siècle quand les sceaux redeviendront ronds et prendront un format de plus en plus grand. Les armoiries de l'évêché et de la famille de l'évêque apparaissent sur un sceau, aux côtés de l'évêque, en 1327. Dès le milieu de ce siècle on les voit seules sur le petit sceau de l'évêque et dès 1450 la décoration de la plupart des sceaux est uniquement héraldique.

L. J.

**J. VALYNSEELE : Le sang de Bonaparte.**

Après une étude sur la postérité naturelle du roi Louis XV, M. Valynseele vient de donner une étude généalogique sur la famille Bonaparte. Après avoir examiné les théories avancées sur son origine, il signale que la filiation authentique s'établit depuis le capitaine François B. († 1633). Est ensuite étudiée la descendance complète, en ligne masculine et féminine de Charles B. († 1788), père de Napoléon, et de ses douze enfants, descendance dont la plus grande partie est aujourd'hui italienne. Les curieux noteront l'alliance avec les Ciano, issus de Mussolini, la Maison de Habsbourg (par les Murat, Noailles et Ligne) et Orléans.

**HERVE PINOTEAU : Héraldique Napoléonienne.**

Dans cette revue on doit signaler l'appendice du baron H. Pinoteau qui, pour la première fois, étudie de manière exhaustive l'héraldique de la famille Bonaparte et de ses alliés. Sujet absolument neuf qui, à raison de la dispersion des sources, représente un énorme travail, les armes du roi Murat, dans leur invraisemblable complication, sont le symbole d'une héraldique depuis fort longtemps décadente à son point le plus bas et heureusement rénovée depuis.

P. A. E.

J. DE ATIENZA : **Nobiliario Español**. (Aguilar, Madrid 1954).

Sous ce titre vient de paraître la deuxième édition de cet ouvrage, qui réunit une masse de renseignements qu'on aurait peine à trouver ailleurs. A titre d'introduction : un traité d'héraldique et un bref résumé sur les titres nobiliaires, la noblesse des diverses provinces de la Péninsule, les ordres militaires, les confréries et associations nobiliaires espagnoles.

Puis : A. un dictionnaire alphabétique de toutes les familles nobles avec leurs armes et les titres qui leur ont été concédés, enfin : B. un dictionnaire des titres nobiliaires, avec les dates de concession ; en appendice les listes des titres accordés par les Rois Catholiques dans des territoires qui ont relevé de leur couronne (Flandre, Sicile, etc.).

A titre de curiosité, on notera que le régime franquiste a, depuis 1948, reconnu les titres concédés par les prétendants carlistes.

Grand et beau livre en tous points remarquable et qui, pour le non-spécialiste, remplace toute une bibliothèque. P. A. E.

GASTONE CAMBIN : **Armoriale dei Comuni Ticinesi**. Lugano, 1953 (pl., ill.).

Ce beau volume, douzième de la série des armoriaux communaux suisses, fait honneur à l'héraldique de notre pays. Publié à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée du Tessin dans la Confédération, il nous donne, dans une suite de planches en couleur d'une facture irréprochable, les armes du Canton, des districts et des 257 communes du Tessin. De plus, son texte est orné d'une série de photographies, toutes bien venues, des sources les plus importantes auxquelles l'auteur a eu recours : sceaux, parchemins, bannières et sculptures.

C'est en 1938 que l'auteur a commencé ses recherches. C'est en 1953 qu'elles ont trouvé leur aboutissement et leur récompense. Lors de la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée de sa petite patrie dans la Confédération suisse, il a eu la satisfaction, et sans doute aussi la fierté, de voir défiler quelque 250 bannières communales, dont la plupart étaient dues à ses travaux, et qui maintenant ont été toutes consignées dans cet ouvrage.

Mais l'Armorial des Communes Tessinoises n'est pas seulement un beau recueil d'armoiries. Il constitue aussi une belle leçon d'héraldique moderne. En effet, la plupart des communes tessinoises ne possédaient pas d'armes. M. Cambin les a créées et les a fait adopter officiellement. Interrogeant l'histoire, les coutumes et les traditions locales, s'appuyant sur la topographie et l'économie du lieu, relevant parfois les armes d'un personnage illustre ou empruntant ses attributs à quelque saint patron de la localité, il a composé une série de blasons dont les éléments constitutifs, qu'ils soient de caractère historique, géographique ou social, ainsi que leur aménagement et leur utilisation esthétiques, peuvent réellement servir d'exemple à tous ceux qui seront appelés à entreprendre une tâche analogue. A ce titre, nous ne pouvons que recommander l'étude attentive de la justification détaillée que l'auteur apporte à l'appui de chacune des armoiries citées, retrouvées ou créées. Comme l'ouvrage tout entier, elle montrera, plus que de longues dissertations, que l'héraldique est non seulement une auxiliaire de l'histoire, mais aussi un art vivant. H. R.

XAVIER DE GHELLINCK VAERNEWYCK : **Petit Traité de la Noblesse en Belgique**,

II. Bibliothèque Héraldique. Editions « Tradition et Vie », Bruxelles, 1948.

Cet ouvrage sert de bibliographie justificative au travail du même auteur intitulé « Petit Traité de la Noblesse en Belgique ». Malgré la modestie du titre, on a là une bibliographie fort complète, et fort bien présentée, sur la noblesse en Belgique. Elle est classée par ordre systématique sous les chapitres suivants : I. Etudes Sociales et Théories sur la Noblesse et l'Aristocratie. II. Les Origines médiévales de la Noblesse. III. Le Droit héraldique. IV. Orientation généalogique et héraldique. L'ouvrage est heureusement complété par un index alphabétique des noms d'auteurs, graveurs et éditeurs, et par une table alphabétique des matières. H. R.

EDMOND DES ROBERTS et ROBERT LOUIS : **Les Armoiries des Communes du Département de Meurthe-et-Moselle**. Tome I. Chefs-Lieux de Cantons. Nancy, Association française des collectionneurs d'Ex-Libris, 1953 (Pl., Ill.).

Cette belle publication, richement illustrée, nous livre les résultats d'une étude faite il y a quelques années sur les armoiries des 24 chefs-lieux de cantons du département de Meurthe-et-Moselle. Dix-huit de ces localités possédaient déjà un blason. Pour les six restantes, les auteurs ont donc dû en composer. Pour ce faire, ils se sont basés sur l'histoire locale, relevant souvent, avec ou sans variantes, les armes des seigneurs du lieu. Quant au Département lui-

même, ils ont fait adopter les armoiries suivantes : *d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent et accostée de deux cotices ondées d'azur*. Comme on le voit, ce sont là les armes de la Lorraine, augmentées de deux cotices pour rappeler les rivières qui ont donné leur nom au Département.

H. R.

GUSTAV BRAUN V. STUMM : **Colmarer Pfennige aus der Interregnumzeit**. (Extrait de l'Annuaire de la Société Historique et Littéraire de Colmar) 1953. Ill.

Quelques-unes des monnaies trouvées dans les trésors des couvents de Marbach (Haute-Alsace) et de Malterdingen (Breisgau) portent une aigle couronnée, ce qui, pour l'époque (XIII<sup>e</sup> siècle), est insolite. De plus, la ville de Colmar, d'où ces monnaies proviennent visiblement, n'a obtenu le droit de frappe qu'un siècle plus tard (1376). Une analyse détaillée des circonstances historiques du temps permet à l'auteur d'éclaircir ce mystère. Il peut ainsi conclure que ces pièces ont été émises pendant l'interregne qui a précédé l'élection de Rodolphe de Habsbourg comme empereur. La ville de Colmar aurait profité de l'anarchie générale pour s'arroger temporairement le droit de frapper monnaie, et, en plaçant sur la tête de l'aigle une couronne (qu'on retrouve d'ailleurs sur un sceau de la même époque), voulu marquer publiquement qu'elle se plaçait sous la protection de l'Empire, et par là se protéger contre les entreprises de l'évêque de Strasbourg. Comme les autres émanant de cet auteur, on consultera avec profit cette petite étude.

H. R.

JACQUES MEURGEY DE TUPIGNY : **Guide des Recherches généalogiques aux Archives Nationales**, Paris, Librairie Didier, 1953.

Pour faciliter les travaux des généalogistes débutants, le directeur des Archives Nationales de France a eu l'heureuse idée de demander à M. Meurgey de Tupigny d'écrire un guide qui leur donne des conseils pratiques sur l'établissement d'une généalogie, et surtout pour les conduire dans leurs recherches aux Archives Nationales. Les titres des chapitres de ces opuscules donneront une idée de son utilité : Chapitre I : Généalogies ascendantes, Généalogies descendantes (Tableaux d'ascendance, Méthode Stradonitz) ; Chapitre II : Généalogie descendante (Conseils pratiques pour établir une généalogie) ; Chapitre III : Les sources des Recherches généalogiques aux Archives Nationales (avec un répertoire numérique et alphabétique de la série des Archives Privées) ; Chapitre IV (par F. de Vaux de Foletier) : Les Recherches biographiques aux Archives de la Seine ; Chapitre V : Bibliographie des principaux ouvrages imprimés à consulter pour les recherches généalogiques.

H. R.

SOCIÉTÉ HERALDIQUE LUXEMBOURGEOISE : **Annuaire 1951-1952** (Luxembourg).

Il faut avant tout citer, dans l'excellente publication de la Société Héraldique Luxembourgeoise, une importante étude de Louis WIRION : *Le Lion Luxembourgeois à Travers les Ages*, p. 2-50 (ill. et pl.). Dans cet article, l'auteur soumet à un examen détaillé les armes portées au cours des temps par la maison de Luxembourg. Si sur les points essentiels il n'aboutit qu'à formuler des hypothèses et non pas des conclusions définitives, c'est par souci de rigueur scientifique, et c'est aussi parce que les armoiries luxembourgeoises ont présenté des variations que l'étude la plus attentive des sources ne suffit pas à expliquer, et dans lesquelles il faut peut-être voir l'effet de l'arbitraire plutôt que d'un système cohérent. Ce qui est clair, dit l'auteur, c'est que le loup, transformé en lion sous l'influence du bestiaire oriental, fut dès les temps pré-héraldiques l'emblème de l'ancienne maison des Ardennes, et que ce fut peut-être par les Namur et les Limbourg qu'il vint aux Comtes de Luxembourg. Et ce qui peut être considéré comme établi, c'est que le lion luxembourgeois apparaît sous des formes diverses lors de la naissance de l'héraldique, que son champ burelé ne se trouve qu'après 1240, et que pendant 250 ans il ne s'est distingué que par la forme de sa queue du lion de Limbourg et de celui de Bohême.

Mentionnons encore dans l'Annuaire les articles suivants :

Louis WIRION : *Nos Armoiries Cantonales*, p. 51-60 (ill.).

D<sup>r</sup> J. BELONJE : *Ein Grabmal mit nordniederländischen Ahnenwappen in Fœaufort* (Luxembourg), p. 61-74 (ill.).

Alphonse SPRUNCK : *Fêtes et cérémonies officielles à Luxembourg au temps de Louis XIV*, p. 75-80.

J.-G. DE BROUWERE : *La pompe funèbre de l'Archiduc Albert en 1622*, p. 81-102 (ill.).

Robert MATAGNE : *Quelques Ex-Libris anciens*, p. 103-109 (ill.).

Arvid BERGHMAN : *Sven Sköld*, p. 116-117 (ill.).

H. R.